

Département <i>Meurthe-et-Moselle</i> Arrondissement <i>Nancy</i> Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i>	COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 juin 2025 L'an deux mil vingt-cinq à vingt heures à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire. Étaient présents: Bernard BERRY, Kevin GILLMETT, Arnaud GEOFFROY, Adeline GUYOT, Anthony LEMOINE, Aurélie LOUIS, Jean-Marc THOURON, Était absent non excusé : Nicolas WOLTRAGER Secrétaire de séance : Aurélie LOUIS								
<table><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>8</td></tr><tr><td>Votants</td><td>8</td></tr></table> Convocation établie Le 19 juin 2025 Délibération affichée Le 14 mars 2024 N° : 2025-11 SUPPRESSION EMPLOI DE ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} CLASSE ET CREATION D'UN EMPLOI DE REDACTEUR PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE <u>AU 01/06/2025</u>	Nombre de Conseillers		En exercice	9	Présents	8	Votants	8	
Nombre de Conseillers									
En exercice	9								
Présents	8								
Votants	8								

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose d'actualiser le tableau des emplois de la Commune comme suit pour tenir compte de l'évolution de carrière d'un agent.

- Mme Valérie BONIC doit être nommée dans le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe suite aux conditions remplies par l'agent pour bénéficier d'un avancement de grade

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de :

- **SUPPRIMER** un emploi d'Adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet représentant 15h de travail par semaine
- **CREER**, à compter du 1^{er} juin 2025, d'un emploi permanent à temps non-complet de Rédacteur principal 2^{ème} Classe,
- **APPROUVER** le tableau des emplois de la collectivité à compter du 1^{er} juin 2025 comme suit :
- **ADOPTER** le tableau des emplois figurant ci-dessous

Cadres d'emplois	Grades	Catégorie	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Filière administrative Rédacteur (exerçant les fonctions de secrétaire générale de mairie)	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1 à raison de 15h hebdomadaire
Filière technique Adjoint Technique	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	C	1 à raison de 8h hebdomadaires 1 à raison de 4h hebdomadaires

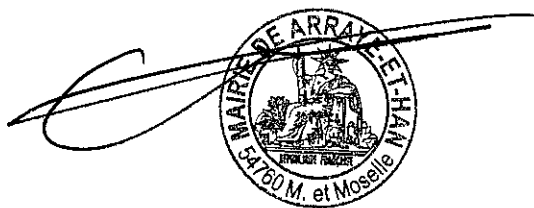
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 24 juin 2025

Le secrétaire de séance,
Aurélié LOUIS



Le maire, Denis ORY



Département Meurthe-et-Moselle Arrondissement Nancy Canton Entre Seille et Meurthe <table><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Présents</td><td>8</td></tr><tr><td>Votants</td><td>8</td></tr></table> Convocation établie Le 19 juin 2025 Délibération affichée Le 14 mars 2024 N° : 2025-10 Demande subvention Fonds Solidarité Communes	Nombre de Conseillers		En exercice	9	Présents	8	Votants	8	COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 juin 2025 L'an deux mil vingt-cinq à vingt heures à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire. Étaient présents: Bernard BERRY, Kevin GILLMETT, Arnaud GEOFFROY, Adeline GUYOT, Anthony LEMOINE, Aurélie LOUIS, Jean-Marc THOURON, Était absent non excusé : Nicolas WOLTRAGER Secrétaire de séance : Aurélie LOUIS
Nombre de Conseillers									
En exercice	9								
Présents	8								
Votants	8								

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du dispositif Appui et Territoires 54 la commune dispose de 9 000 €.

Un premier versement de 4068 € a été réalisé en 2024. A ce jour, le montant de l'aide disponible est de 4 932 €

Le Maire propose l'achat d'une tondeuse ainsi que des corbeilles et un cendrier destinés à l'aménagement public pour un montant total de 6 431,10 TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte les achats proposés.**
- **Sollicite la subvention « fonds solidarité communes » pour un montant de 4 932 €.**

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 24 juin 2025

Le maire, Denis ORY

Le secrétaire de séance,
Aurélien LOUIS

